



Montfermy, le 17 mars 2025

OBJET : DELIBERATIONS, CONVOCATION A LA SEANCE ORDINAIRE DU 22 MARS 2025**CONVOCATION
DU CONSEIL MUNICIPAL****La réunion se déroulera le Samedi 22 mars 2025 à 10 h 00**
Lieu de la séance : Salle de la mairie**ORDRE DU JOUR :**

- Approbation du procès-verbal du 18 janvier 2025
- Adhésion à l'Agence Départementale d'Ingénierie Territoriale (ADIT)
- Fonds de concours de la Communauté de Communes Chavanon Combrailles et Volcans pour le remboursement de l'adhésion à l'ADIT sur la base du tarif à 4 € par habitant
- Subvention 2024 allouée à l'Amicale des chasseurs de Montfermy
- Achat d'une débroussailleuse
- Travaux complémentaires à la réserve incendie du Malleret
- Acquisition de tables d'occasion
- Délibération autorisant le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement
- SYDEM Dômes et Combrailles : implantation de sites communaux de compostage partagé
- Modification du tracé du GR4 sur la commune de Montfermy
- Validation d'un circuit itinérant équestre proposé par le Syndicat Mixte d'Aménagement et de Développement des Combrailles (SMADC) en partenariat avec Combrailles Auvergne Tourisme et le Comité Départemental de Tourisme Equestre (CDTE)
- Informations diverses (*Travaux ONF en forêts sectionales, viabilisation des terrains des « Bruyères » au Puy Maladroit, lavoir de Baspeyrat...*)

Le maire,**Vladimir LONGCHAMBON****Date publication : 17 MARS 2025**